# Élections au CNESER – 28 mai 2015 Association pour la Qualité de la Science française (QSF)

QSF, association créée en 1982, s'est donné pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, conditions du progrès de la science, de la croissance de l'économie et de la vie culturelle.

QSF milite pour que les évaluations et les décisions scientifiques soient fondées sur des critères de qualité scientifique.

#### Pour une revalorisation matérielle et morale du statut des universitaires

Les conditions matérielles de l'enseignement et de la recherche universitaires en France restent très inférieures à celles des grandes universités étrangères. Les meilleurs cerveaux ne seront pas attirés vers l'enseignement et la recherche si un système de "post-docs" attrayants n'est pas institué, si les salaires ne sont pas réévalués (40 % de perte de pouvoir d'achat des enseignants-chercheurs depuis 30 ans), alors que les services d'enseignement, les charges d'examen, les responsabilités administratives et d'encadrement de la recherche s'alourdissent.

Depuis 1990, les primes et l'Institut Universitaire de France ont amorcé une reconnaissance de la recherche. Le déblocage des carrières devrait la poursuivre. La promotion à la 1<sup>re</sup> classe des professeurs étant un goulet d'étranglement dans de nombreuses disciplines, **QSF** demande une augmentation significative du contingent de ces promotions.

QSF a toujours soutenu qu'une contribution significative à la recherche devait entraîner une réduction des charges d'enseignement. QSF défendait la modulation pluriannuelle individualisée des obligations de service entre enseignement et recherche en fonction de la qualité et de l'inventivité du projet présenté. Cependant, la modulation de services ne devant pas se transformer en instrument de sanction, une solution plus transparente apparaît préférable, avec la possibilité de bénéficier de deux semestres sabbatiques par période de sept ans. La réduction du temps de la recherche constitue aujourd'hui le problème central du métier d'universitaire. QSF proposera de mettre cette question au cœur des travaux du prochain CNESER.

Enfin, l'amélioration de la recherche - comme des conditions de travail des étudiants - ne peut être envisagée qu'avec une authentique promotion des bibliothèques, impliquant une large extension de leurs horaires, une garantie de leur dotation budgétaire et une intensification du recrutement de personnels qualifiés. **Ce point est une priorité.** 

### Pour des universités libres, attrayantes et responsables

Une véritable autonomie des universités dans le cadre du service public est la condition de leur dynamisme et de leur capacité à rivaliser avec les établissements étrangers. Cette autonomie suppose la responsabilité, c'est-à-dire la compétition entre les universités françaises dans la poursuite de la qualité scientifique et pédagogique, afin que les établissements soient comptables de leurs décisions – bonnes et mauvaises – de gestion, de financement, de pédagogie, de recrutement ou de recherche.

Les premiers projets de loi LRU avaient d'abord paru conformes à ces objectifs. Par la suite, en raison des décisions adoptées (mode d'élection du président d'université, concentration de l'essentiel des pouvoirs au sein du CA, marginalisation du CS), QSF a dénoncé une loi dont il lui apparaissait qu'elle portait atteinte à la collégialité. La loi de 2013, loin de corriger les distorsions et les incohérences de la précédente, a encore élargi les pouvoirs des présidents d'université : c'est une des raisons des difficultés de gestion scientifique et budgétaire que connaissent les universités françaises.

QSF considère que l'émulation scientifique entre universités – une concurrence qui serait ouverte et transparente – est une des conditions de leur progrès. **QSF a également toujours défendu les prérogatives des conseils nationaux** (CNESER, CNU, Comité national de la recherche scientifique - CoNRS), qui représentent à travers l'électivité de leurs membres la collégialité académique. **C'est dans le cadre de ces conseils (CNU, CoNRS) que l'évaluation individuelle sur projet et sur dossier peut se faire équitablement et efficacement.** 

#### Pour une meilleure reconnaissance de la recherche universitaire

La qualité des recherches menées dans les grands organismes (CNRS, Inserm, EPST, etc.) a démontré leur légitimité : l'association est attachée à leur maintien. Ces organismes doivent être liés encore plus étroitement aux universités où est conduite, notamment dans les UMR, l'essentiel de la recherche fondamentale. Or les crédits de recherche des universités ne reflètent pas l'importance de la recherche qui s'y fait.

QSF juge opportun que le financement de la recherche se fasse en partie sur projets (ANR, ERC, LabEx), mais à quatre conditions : que la dotation budgétaire des structures reste adéquate ; que la proportion des projets blancs soit substantielle ; que ces financements ne deviennent pas les seuls labels de l'excellence scientifique ; qu'il y ait la possibilité de choisir, dans certaines disciplines au moins, entre la recherche individuelle et la recherche collective.

QSF juge insuffisants les dispositifs de convergence, en particulier dans les disciplines des SHS, entre universités et organismes prévus par la loi sur la recherche, notamment en matière d'évaluation des

unités (HCERES), de recrutement des enseignants et des chercheurs, d'accueils en délégation et de détachements de longue durée auprès des organismes, de chaires mixtes, d'incitation à la mobilité. **QSF demande que l'action scientifique des universités et des organismes dans ces domaines fasse l'objet d'une évaluation réelle.** 

#### Pour une carte universitaire cohérente et correctement financée

La formation supérieure de la majorité d'une classe d'âge est un défi pour notre pays. Or le coût d'un étudiant dans les universités, ou même dans les IUT, est scandaleusement inférieur à celui d'un lycéen dans le secondaire, les CPGE ou les sections de techniciens supérieurs (STS). La France se situe seulement au 11e rang de l'OCDE en 2013 pour la dépense par étudiant. La situation est encore plus grave en ce qui concerne l'encadrement administratif (1 BIATOS pour 38 étudiants, contre une moyenne de 1 pour 7 dans les pays de l'OCDE). Sans compter le gaspillage que constitue l'échec disproportionné en premier cycle (plus de 20 % des étudiants quittent nos universités sans diplôme). L'amélioration du taux d'encadrement, l'augmentation du nombre et du montant des bourses, la mise aux normes des bâtiments et la création de nouveaux espaces pour les études et la vie universitaire sont des urgences nationales.

Tous les classements internationaux le montrent: nos universités sont pénalisées non seulement par leur faible financement, mais aussi par leur éclatement géographique et par leur limitation disciplinaire. QSF rappelle que la loi du 22 juillet 2008 prévoyait des regroupements *volontaires* des universités, fondées donc sur la liberté de décision. Le choix de privilégier une conception recentralisatrice de la politique des universités accroît tous les défauts de l'actuel système. En outre, QSF juge plus que problématique la politique de regroupement autoritaire menée pour la région parisienne, imposant des établissements chefs de file alors que la loi avait reconnu la spécificité parisienne. Il conviendrait d'user du cadre offert par la loi du 22 juillet 2013 pour rediscuter l'ensemble de la politique de remembrement des universités.

## Pour des diplômes lisibles et une formation à long terme

Depuis vingt ans, les déséquilibres constatés à l'entrée dans dans les filières générales des universités ont conduit à une surpopulation dans certaines filières et à une grave pénurie de vocations dans d'autres. L'absence de considération pour les débouchés, combinée à la baisse des exigences dans tous les niveaux de l'enseignement, notamment primaire et secondaire, a provoqué la dévaluation d'un grand nombre de diplômes. Les bacheliers capables de suivre des études longues évitent les premiers cycles universitaires et intègrent les IUT, à défaut des classes préparatoires, tandis que les universités sont contraintes d'accueillir les bacheliers qui n'ont pas été acceptés ailleurs. L'absence de sélection ouverte dans les premières années de la licence, ainsi que d'orientation appropriée, est la principale cause de l'échec d'un grand nombre d'étudiants d'origine modeste dans les universités. Elle revient à instituer une sélection dissimulée, qui favorise les enfants des milieux favorisés.

Il conviendrait d'autre part d'appliquer enfin les accords issus du processus de Bologne s'agissant de la capitalisation des crédits. La licence en trois ans constitue à la fois un obstacle à cette capitalisation et une des raisons de l'échec de masse. En permettant aux étudiants de capitaliser à leur rythme les crédits nécessaires, on réduirait l'échec en adaptant la transmission du savoir aux possibilités de chacun. La perception même de l'échec serait ainsi radicalement modifiée. La capitalisation des crédits remplacerait entièrement le système actuel de compensation. C'est la réussite aux examens qui doit permettre la capitalisation des crédits et non le contraire.

Les jeunes d'aujourd'hui seront très nombreux à changer plusieurs fois de métier durant leur vie active. L'enseignement supérieur ne peut pas viser leur seule insertion professionnelle immédiate. La formation initiale, parce qu'elle se conçoit désormais comme une préparation à la formation tout au long de la vie, doit, qu'elle soit courte ou longue, se faire aussi large et compréhensive que possible, car seul l'enseignement général apprend à apprendre seul.

QSF s'inquiète de la tendance à la spécialisation prématurée des cursus universitaires sous couvert de professionnalisation, ainsi que de la volonté de caler l'enseignement supérieur sur le marché de l'emploi à court terme au détriment de la formation générale. La « professionnalisation des études », souvent réalisée sans une véritable concertation entre les universités et les employeurs, aboutirait à la mort des « humanités » et à la transformation des universités en simples écoles professionnelles. QSF juge souhaitable une réorganisation enfin réfléchie et consensuelle de la formation des maîtres, et déplore que l'occasion en ait été manquée en 2012 avec la mise en place largement improvisée des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation.

Le système actuel contribue à renforcer la tendance à la privatisation de l'enseignement supérieur et signifie, à terme, la marginalisation des universités comme lieu de relégation scolaire. **Il s'agit d'inverser ce processus**.

Notre liste a été composée dans un souci de représentativité à la fois disciplinaire et géographique. Nous vous proposons une liste indépendante et collégiale. Notre exigence de qualité n'est pas un slogan : nos élus veilleront à l'excellence et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.